L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 20 SEPTEMBRE 1885.

Le Couvent des Ursulines.

Il y a peu de semaines nous parlions à nos lecteurs de la distribution des prix qui venait d'avoir lieu dans cette Institution ; nous prenions plaisir à vanter les résultats qu'il nous avait été donné de constater au bout de cette nouvelle année scolaire. Oui, ce nous était plaisir d'écrire ces éloges mérités par les professeurs et les artistes ; dus à l'éducation et à l'instruction qu'on reçoit là ; dus aux professeurs et aux élèves.

Du reste, la réputation de cette maison d'éducation, la plus ancienne qui soit au Sud, et aux Etats-Unis aussi sans doute, date de loin ; nous ne saurions y ajouter. Cette réputation solide, parce qu'elle se base non sur des réclames sonores, mais sur des faits constants, s'est étendue partout. Tant et si bien que d'Etats éloignés, de pays étrangers, des pensionnaires, appartenant à des familles distinguées, sont envoyées au Couvent des Ursulines.

Nous avons vu de près ce bel établissement, nous savons quelle est la composition de son corps enseignant, de sa Faculté, et cette connaissance personnelle nous impose le devoir d'écrire qu'on ne saurait confier des jennes filles à de meilleures mains. Elles vivent là d'une vie douce, entourées de soins éclairés, maternels, comme dans une famille grande et étroitement unie.

Les murs de ce Couvent n'ont rien qui attriste les enfants. Au contraire. Cela est si vrai qu'il en est beaucoup qui appellent la fin des vacances ; qui hâtent de leurs vœux la reprise de ces cours à l'issue desquels elles reçoivent ces médailles, ces livres, ces couronnes dont elles étaient si heureuses, si fières l'autre jour.

Cette réouverture aura lieu le jeudi 1er octobre ; et soyez en certains, pas une des pensionnaires de l'an dernier ne manquera à cette date, sauf les *graduées* ; et ces vides-là seront largement comblés par les nouvelles venues.

Un succès reposant sur tant de titres ne peut que se continuer, aller croissant.

Nous adressons nos meilleurs souhaits au vieux Couvent des Ursulines, une Institution intimement liée à l'histoire de la Louisiane.

—M. C. Paul Bertrand, représentant de la grande maison parisienne Kaffel frères, nous adresse des journaux de Louisville et les programmes des concerts donnés au Southern Exposition par le bel orchestre qu'y conduit M. Walter J. Damrosch. Tous nos remerciements.

—Dimanche prochain aura lieu une imposante solennité à l'Eglise St. Maurice, desservie par le Rév. Père Dumas. On y chantera la Messe de Luçon, écrite pour sopranos, contraltos et basses, avec le concours de Mlles F. Duffour, Chevillon, Mme Jumonville, Mlles Clarke, Pluche, Gueymard ; MM. A. Cassard, A. Duilho et A. Bénédict.

A l'Offertoire, M. J. A. Guéringer exécutera sur la flûte une des plus poétiques mélodies de Gounod : *Le Soir* ; Mlle T. Duffour chantera un *O Salutaris*, de Verdi ; M. A. Duflho, un *O Salutaris*, de Millard ; et M. G. Deffargues, le solo du *Tantum ergo*. L'orgue sera tenu par Mme Wetzel, et la Messe sera dirigée par M. Geo. L. O'Connell.

P. WERLEIN.— Quand vous passerez devant le magasin P. Werlein, 135 rue du Canal, ne manquez point de vous y arrêter. Vous le savez, il y a toujours là un charmant assortiment de musique vocale et instrumentale, qu'on peut obtenir aux plus bas prix de la place. Mais en ce moment surtout il est bon de faire une halte chez le populaire éditeur. On y trouve en effet diverses mélodies de Masscnet, le compositeur à la mode ; mélodies dont nous vous avons déjà parlé et qui viennent de s'enrichir d'un nouveau morceau du même jeune maître, que M. P. Werlein nous adresse aujourd'hui même : *Souvenez-vous, cœur Marie*, paroles de Georges Boyer, dédié à Mme Brunet Lafleur.

Hâtez-vous de rendre la visite que nous vous conseillons ici ; la musique de Massenet s'enlève vite. Une très grande largeur dans cette dernière production, un vrai caractère religieux ; une prière enfin ; la prière de St-Bernard, portée le sous-titre.

Avec cette réponse M. Werlein nous envoie aussi deux intéressantes compositions : *Tripping thro' the daisies*, Polka-Rondo pour piano, par W. F. Sudds, et *Une danse polonaise*, piano, par X. Scharwenka.

Enfin, nous recevons encore de la même maison le *Werlein's Journal of Music*, numéro de septembre.

Nous y trouvons des articles littéraires ; des causeries, des appréciations critiques, des nouvelles artistiques ; un morceau pour piano : *The Evening Hour*, méditation par W. F. Sudds, et *Gentle Lassie of Killarney*, romance avec chœur, paroles de Arthur W. French, musique de W. H. Stoutenburgh.

SOIRÉE MUSICALE.—Le concert vocal et instrumental donné hier soir par Mme M. Capo et ses Elèves, rue Toulouse, au local du Cercle Hispano-Américain, a été une réussite des plus flatteuses pour le professeur et pour les enfants et les jeunes filles qui lui sont confiées.

D'un bout à l'autre du programme—et il était composé, s'il vous plaît, de vingt-et-un morceaux, sans compter les nombreux bis—les braves ont accompagné les gentilles exécutantes, et nous ne connaissons pas d'accompagnement qui réjouisse mieux les oreilles.

A l'heure où nous voilà, nous ne pouvons que noter le succès ; nous reviendrons plaisir a y revenir dans un prochain numéro.

Pour aujourd'hui nous adressons nos compliments à la classe entière, et nous remercions Mme et M. Capo de l'accueil si aimable que nous leur devons.

THÉATRE FRANÇAIS. — Nous ne nous sommes pas trompé dans nos prévisions. Malgré la pluie continue, malgré l'abominable état des trottoirs et des chaussées, entretenus, il faut rendre cette justice, avec une négligence non interrompue, les abords du théâtre Français étaient remplis de curieux hier, bien avant l'heure du spectacle.

Quand les portes se sont ouvertes, il y a eu là un véritable *run* : en un tour de main la salle était pleine.

La troupe de début—Riley & Fay—a très heureusement inauguré la saison ; cette première soirée où un bon succès a été obtenu devant un auditoire nombreux, est du meilleur augure.

Le public s'en est allé satisfait de la troupe nouvelle, satisfait des améliorations de la salle et il reviendra souvent. Ce soir à coup sûr ; c'est le même programme, un programme à plaire aux masses, et celles-là font loi.

Ne pas oublier que le dimanche il y a Matinée et Soirée.

Le programme se compose d'un drame mêlé de chants et de danses : *Rappel Land, ou l'Ingénue*, joué par la troupe. Décors neufs et effets de lumière entièrement nouveaux.

Prix d'entrée 10 cents.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—C'est aujourd'hui que commence la saison dramatique à l'Académie de Musique. L'inauguration en est confiée à une jeune artiste qui a lutté et qui a vaincu, Lizzie May Ulmer. Elle a sérieusement travaillé et elle est arrivée à un succès sérieux.

Ses progrès manifestes, rapides, ont appelé sur elle l'attention des auteurs américains, et l'un d'eux, après avoir soigneusement étudié son tempérament artistique, ses qualités multiples qui la portent au drame et à la comédie tout à la fois, l'un d'eux, disons-nous, M. E. J. Swartz a écrit expressément pour elle *Dad's Girl*.

L'ouvrage, sans être un chef-d'œuvre littéraire, est un cadre très favorable à la personnalité de Lizzie May Ulmer ; il lui a valu un regain de réputation.

Dans son rôle de Mull, l'actrice a des scènes charmantes comme gentillesse, comme comique, et aussi de scènes de sentiment, où elle fait preuve d'une sensibilité naturelle, communicative.

C'est ce rôle—appartenant à la comédie et au drame—qu'elle jouera ce soir, appuyée par une troupe dont on nous dit grand bien.

Dad's Girl est une pièce dont la vogue est bien sainie. Ce soir, comme toujours, elle attirera la foule et rendra un beau succès de rentrée à Lizzie May Ulmer.

FORT ESPAGNOL.—Il ne nous a pas été possible d'assister hier au Concert du Fort Espagnol. Il sera répété aujourd'hui.

Un riche programme sera exécuté par un orchestre de trente-cinq musiciens, sous la direction de M. William Borchert, qui occupera toute la première partie, au Pavillon. La seconde partie sera jouée au théâtre de l'endroit.

On y entendra deux solistes distingués, dont nous avons déjà dit le bien que nous en pensons : MM. Soutag, trombone, et Delisle de Larapidie, violoncelle. Deux talents sérieux qu'il ne faut pas manquer de connaître.

On le sait, ce tentant mets musical est offert gratis au public.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 septembre 1885.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

6 heures du matin.....	Fahrenheit 78	Centigrade 25½
Midi.....	88	31
3 P. M.....	88	31
6 P. M.....	78	25½

Nlle-Orléans, 19 septembre 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	77	Nashville, Tenn...	78
Augusta, Géo.....	82	Pittsburg, Pa.....	76
Savannah, Géo.....	78	Cairo, Ill.....	77
Mobile, Ala.....	81	Davenport, Iowa..	82
Montgomery, Ala..	80	Dubuque, Iowa...	70
Vicksburg, Miss..	76	Keokuk, Iowa....	81
Galveston, Tex....	77	La Crosse, Wis...	71
Indianola, Tex....	74	St-Louis, Mo.....	81
Shreveport, La....	81	St-Paul, Minn....	65
Corsicana, Tex....	—	Leavenworth, Kan.	81
Chattanooga, Tenn	78	Omaha, Neb.....	82
Cincinnati, O.....	80	Yankton, D. T....	85
Louisville, Ky....	81	Key West, Fla....	82
Memphis, Tenn...	82	Nlle-Orléans La..	80

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Alfred Brent à Mlle Jane Armstrong.
Thomas Gray à Mlle Jennie Williams.
John Koehl à Mlle Mary Matthers.
George Vistariano, à Mlle Maggie Evans.
Hermann J. Heger à Mlle Louise Hammerting.
Arthur Schmidt à Mlle Mathilda Pfeffer.
Fred. Lambert à Mlle Joséphine Olsen.

Naissances.

Mme John J. Culligan, un garçon.
Mme Joseph Adams, un garçon.
Mme Joseph Munter, un garçon.
Mme Antonino Baracco, une fille.
Mme John Rappoll, une fille.
Mme Peter Serpa, une fille.
Mme David M. Vance, une fille.
Mme Chas. A. Gans, un garçon.
Mme Rudolph Schwindt, une fille.
Mme Thomas Hasaru, Jr., un garçon.
Mme Patrick Hanley, une fille.
Mme Antonio H. Valenzo, un garçon.
Mme F. Léonce Fazende, une fille.
Mme Jacob Soltz, une fille.
Mme William Wagner, une fille.

Décès.

Mlle Amelia Kentzel, 19 ans, rue Troisième, près Franklin.
Chas. Schreiber, 26 ans, 190 Poydras.
Wm J. Bovard, 44 ans, 491 Camp.
Alfred Meyers, 65 ans, 48 South Rocheblave.
Mme Catherine B. Wetzel, 33 ans, Jersey, près Milan.
George Dinkgrave, 46 ans, Congrès et Crapa.
Wm Wilson, 43 ans, 279 St. Louis.
Winfield S. Badger, 49 ans, 102 1/2 Magnolia.

Décès hors de la Ville.

Delphine Dupart, 75 ans, 75 Union.
John A. Harmon, 5 jours, 673 St. Thomas.
Lawrence Reuther, 6 jours, St. Claude et Lesseps.
Mme Catherine Blakely, 32 ans, 308 Ursulines.
Etienne Jean Jacques, 38 ans, Kerlerec et Claiborne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'aunotateur des aliénations :

J. A. Flanders à Bernard Fellman, un terrain et bâtisse dans l'îlet compris entre les rue Octavie, Clara et l'Avenue Peters.....$145

Mme veuve A. M. Buchanan et al., à Mme B. Saloy, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les a rues Rempart, Bienville, Bassin et Douane....$5,500

C. Weiss et P. Siren à Mme A. Gouzalez, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Preston, Elmire, Tchoupitoulas et l'avenue Nashville... ....$150

Victor Herbert à Mlle F. E. Ducatel, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Dumaine, Roman et Prieur.....$350

Emile Gauche à la Compagnie de Chemin de fer Canal et Claiborne, neuf terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Rocheblave, Tonti, Banks et Palmyre.....$1,575

O. Peyronin à l'American Homestead Company, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Congrès, Urquhart, Mosalès et Indépendance..$423

J. B. Cambeilh à Mme Wm. Z. Seibel, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bourgogne, Canal et Rempart.....$3,300

La fabrique de coton dite Lane Mills à Mme J. M. Coulon, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Valence, Magasins, Constance et Cadix.....$650

Mme Wm Cummings et als. à Patrick Lynch Sr, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Chestnut, Eveline et Market.....$340

Mme et Mlle H. T. Cottam à George Mallard, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Baronne, Peristylore et Enterpe.$4,600

Burke & Thompson à Mme veuve Charles Byrne, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Chippewa, Quatrième et Washington $2,500

Mlle A. C. Humphreys à Emile Fortin, trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Burthe, Dublin, Troisième et l'Avenue Carrollton.....$575

Mme Joseph Jones à R. Buissie, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Laurel, Live Oak, Lyon et Bordeaux.....$350

H. Zeller à J. Staab, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Lyons, Bordeaux et Jersey.....$1000

Ventes par le percepteur de taxes :

B. Terrel à N. Taylor, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Front, Walnut, Chestnut et le Chemin Public.....$5

E. O. Sullivan à J. C. Thiao, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Dufossat, Tchoupitoulas et Bellecastle.....$90

E. Pavajean à Fred. D. King, trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Perdido, White et Broad.....$92 96

Cour civile de district.—Mayer, fils & Cie. vs. George W. Hodges—Action en recouvrement de $729 61, valeur reçue.

John J. Voelkel vs. George D. Geddes —Appel interjeté.

James E. Wright vs. Blanche Mc-Murray—Réclamation de $185.

Cour du recorder Davey.—John Achille ; bris de paix : $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Joseph Guillaume ; larcin : $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

George Leibenguth ; bris de paix : $20 d'amende au 30 jours d'emprisonnement.

Dan De Passan, Paul De Passan et Octavie Morgan ; bris de paix : $10 d'amende, chacun, ou 20 jours d'emprisonnement.

Cour du recorder Burthe.—Joseph Evans, L. McCormick, Raphael Compatorise et Laura Hart ont été punis d'une amende pour avoir troublé le repos public.

Charles Holt, privé de la raison, a été envoyé subir l'examen d'une commission d'aliénistes.

Une plainte d'attaque à main armée est déposée contre James Alexander.

Jardin d'hiver.— La Direction de l'Exposition des Amériques Méridionale, Centrale et Septentrionale voulant sur ses terrains un jardin d'hiver, avait prié la société des horticulteurs de notre ville de lui soumettre des devis. La lettre que nous publions textuellement démontre que les devis ont été reçus ; mais que la Direction, pour des raisons d'économie, a cru sage de les rejeter tous. Il s'en est trouvé deux ou trois, paraît-il, dignes d'admiration.

Messieurs les horticulteurs ont révélé un goût exquis dans les plans qu'ils ont tracés ; et, dans un de ces cas, la pioche aurait été une fidèle interprète du crayon, ou se serait cru dans ce lieu enchanteur où la Circé de l'épopée chrétienne fascinait le beau Renaud.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION DE L'EXPOSITION AMÉRICAINE.
Nouvelle-Orléans, 14 sept., 1885.

M. E. Baker, Président de la Société des Horticulteurs :

Cher Monsieur—Avec la pésente, je vous renvoie les devis que plusieurs membres de votre société ont soumis à la considération du Conseil de Direction de l'Exposition. Ce dernier me prie de vous transmettre ses regrets de n'en pouvoir agréer aucun, car il en est parmi deux ou trois très remarquables. Une raison d'économie seule motive ce rejet collectif, car la situation financière du Conseil de Direction lui commande la plus grande réserve, ne lui permet pas d'assumer la responsabilité de la création d'un jardin d'hiver. La Direction fera donc exécuter tels travaux qu'elle croira indispensables sous la surveillance de ses propres employés. Elle me charge de vous donner l'assurance qu'elle apprécie fort l'intérêt que les Fleuristes de la Nouvelle-Orléans manifestent à l'égard de l'Exposition, et leur sait gré des suggestions qu'ils ont bien voulu lui faire.

Quels que soient les travaux que la Direction entreprenne, elle sera heureuse d'inspirer des conseils de votre société. Peut-être aurai-je encore l'honneur sous peu de me trouver en rapports avec vous. Je demeure,

très respectueusement,
RICHARD NIXON,
Secrétaire.

Exposition.—Voici le nom des manufacturiers de la Nouvelle-Orléans qui ont résolu de figurer à l'Exposition :

Dreyfus et May, meubles de luxe.
E. J. Hart, étagères.
L. J. Duffy, malles.
Brasserie du Sud.
I. P. Finlay, médicaments.
Hernsheim, cigares.
Geo. Dunbar, conserves.
Th. O'Connor, voitures.
C. H. Miller, confiserie.
C. L. Keppler, médicaments.
L. C. Tracy, eaux carburées.
Schillinger, pavage.
Wm Ebert, articles de fer.
M. White, articles pour pompes à incendie.
Fabrique d'huile Bienville.
J. J. Paquette, gaz.
Washburne & Buepner, bottes.
Dudley Coleman, machines à vapeur.
Fabrique de jute Nouvele-Orléans.
D. J. Witte, artifices.
M. McGraw, balais et ustensiles de ménage.

Ensemble, ces exposants réclament 20,000 pieds carrés d'espace.

Le Directeur demande aux horticulteurs de se presser d'envoyer leurs articles, pour qu'ils puissent figurer à l'ouverture.

Le commissaire spécial à Washington a envoyé des instructions aux consuls étrangers.

Le colonel D. F. Boyd, commissaire de la Louisiane, va commencer, avec le Professeur Brown, une tournée d'inspection dans les paroisses où l'on a découvert des mines de fer.

Il fait appel à la générosité des citoyens riches ou bien établis, pour installer une magnifique exhibition de tous les produits.

Le commissaire américain, Cb. Hill, annonce de Para, Brésil, que tous les produits de cette province figureront à l'Exposition.

Paragraphes—Le tribunal des mises en accusation a formulé des plaintes contre James Mullen et Owen Mullen pour le faux emprisonnement de F. Pratt et actes de violence sur sa personne ; et contre le capitaine Henri F. Holle pour avoir entravé les inspections du médecin de la station de quarantaine à l'entrée du port.

—Les taxes de ville de 1885 perçues hier, ont atteint le chiffre de $17,541,10.

—Des permis de construction ont été donnés hier aux personnes ci-nommées : Eugène Gandince, Louis Kohlmann et James Moore.

—La police a ordre de mettre en état d'arrestation un jeune homme, Fred. Gast, qui a fait sienne une somme de $34 appartenant à l'administration de la buandrie rue des Remparts, 88 et 90.

—Les nominations de M. Gaston J. Maspero et de Wm. H. Brooks dans les bureaux de Percepteur des droits de Douane, ont reçu hier l'approbation du ministère, à Washington.

—Un ami du journal nous fait tenir les lignes suivantes avec prière de leur donner place ici :

"La Loge France, No. 56 des Chevaliers de Pythias, la première de cet ordre dans toute l'Union qui ait adopté la langue française pour ses débats, a été fondée, mercredi, 16 septembre 1885, au local de la loge Dionysius, No. 45 K of P, situé au No. 275 de la rue Dauphine. Les imposantes cérémonies d'installation ont été conduites par les officiers dont les noms suivent :

Jules Casse, G. C. P.
A. Sacerdotte, G. D. C. E.
A. Poursine, G. V. C.
H. E. Capdau, G. P.
P. A. Capdeq, G. C. D'A.
Paul Rousset, G. G. D'A et D'S.
P. Marchand, G. M. D'E.
H. Desmarès, G. G. S.
A. Rigob, G. G. E.

La loge France, No. 56 compte 75 membres-fondateurs, parmi lesquels sont des franco-louisianais du meilleur monde, résidant dans les Second et Troisième districts, et qui, assurément, feront honneur à l'ordre des Chevaliers de Pythias. Il y avait un grand nombre de Chevaliers-visiteurs, représentant presque toutes les loges de l'Ordre, en ville, anxieux d'assister à ces intéressantes cérémonies.

Les officiers de la nouvelle loge sont :

A. Brunet, C. P.
Alex. Alciator, C. C.
Léon Bartlot, V. C.
F. Duporé, P.
J. Despomes, G. D'A et D'S.
P. J. Blumers, M. D'E.
A. Candudi, M aux F.
G. L. Labyche, C. D'A.
Alex. Sens, G. J.
J. G. Larrondé, G. E.

Les officiers suivants de la grande loge ont honoré les néophytes de leur présence : J. C. Gregory, D. D. G. C. ; Jos. H. Spearing, J. V. C. ; R. D. Rowley, G. P. ; J. A. McLean, G. K. of R. S. ; C. M. Smith, G. Q. G. ; Julius Meyering, organiste.

Parmi les chevaliers-visiteurs des autres loges, se trouvaient : l'hon. juge L. A. Burthe, C. C., de la loge, No. 47 ; S. Heimann, P. L., de la loge Samaritain No. 49 ; L. Hirsch, T. W. Emmanuel, de la loge Columbia, No. 52 ; E. L. Bower, C. C., de la loge Syracuse No. 50 ; Ben. Mire, de la loge Tivoli No. 25.

Aux cérémonies d'installation a succédé un grand banquet."

Gugusse et Polyte parlent des gloires de la France :

—Molière ! c'était un confrère qui a donné son nom à un soulier.

—Et Voltaire ?

—Un chénique, qui a donné son nom à un fauteuil. Maintenant, si tu veux mon opinion sur ces personnages, la voici en deux mots : Molière, une botte, Voltaire, je m'assois dessus !

Sur la terrasse d'un café.

Un passant s'approche d'un consommateur et demande à lui dire deux mots en particulier.

Les mots entendus, le consommateur va prendre sa place en disant :

—C'est trop fort ! me déranger pour m'emprunter de l'argent, sous prétexte qu'il est gêné. Il est vraiment sans gêne !

A l'occasion de la réception d'un diplomate étranger à Berne, les journaux suisses répètent l'anecdote suivante qui, pour n'être pas bien neuve, n'en est pas moins amusante :

C'était sous le règne de Louis-Philippe. Henry Druey était alors président de la Confédération helvétique. Malgré les hautes fonctions dont il était revêtu, il avait conservé sa bonne simplicité vaudoise. Une brave et vieille nourrice, qui l'avait élevé et faisait son ménage, constituait à elle seule toute sa domesticité.

Un jour, le roi Louis-Philippe envoya auprès de Druey un ambassadeur, M. Bois-le-Comte. Celui-ci arrive de Paris à Berne, et de Berne à Lausanne, où il se rend chez M. Druey, qui habitait une petite maison de la Barre. Il tire le cordon de la sonnette, et une voix lui crie de l'intérieur :

—Entrez seulement.... qui diable est-ce encore ça ?

L'ambassadeur entre à la cuisine d'où venait la voix, et trouve là une vieille occupée à griller du café dans une marmite, remuant soigneusement avec un morceau de bois pour que le tout fût également rôti.

—Je désirerais parler à M. Druey, fait M. Bois-le-Comte.

—Qu'est-ce que vous lui voulez ? Il vient seulement de sortir, car il a travaillé comme la moissane jusqu'à présent.

—Mais, dit le visiteur surpris de la question, je voudrais lui parler d'affaires.

—Eh bien ! je crois qu'il est allé chez Bize boire quartette et manger un bout de saucisse grillée avec quelques amis. Est-ce bien pressant ce que vous lui voulez ?....

La simplicité de la bonne femme amusant M. Bois-le-Comte, il répond :

—Dame ! oui, je viens de la part de mon maître.

—Ah ! vous êtes en service ? Est-ce une bonne maison ?

—Mais assez, mon maître est roi de France.

—Bigre, ça doit être une fameuse place. Est-ce vous vous qui avez toute la dépouille ?.... Comment diantre avez-vous fait pour vous enfiler à ces Tuileries ?...

L'ambassadeur, n'y tenant plus, coupa court en disant :

—Voyons, pourrais-je parler à M. Druey ?

—Eh bien ! fait la domestique dont la curiosité était satisfaite, je vais aller voir après notre moudre ; mais il vous faut avoir la bonté de tourner mon café en m'attendant, et de ne pas le laisser brûler.

M. Bois-le-Comte prit la bagnette de bois et s'en acquitta tant bien que mal.

Quand la vieille rentra, elle sentit une odeur de "brûlé" et s'écria, en s'approchant de la marmite :

—*Vouaquie mon café bourlé ; n'a pas su le remoud, cé tadié.* (Voilà mon café brûlé, il n'a pas su le remuer, ce tadié.)

Druey arrive.

—Eh ! bonjour, monsieur l'ambassadeur ; entrez au salon, s'il vous plaît.

La porte était à peine refermée que la bonne femme entendit les deux hommes politiques rire à cœur joie de la scène que nous venons de raconter.

La mère du petit Bob serait la plus adorable des femmes, si elle n'avait un défaut, défaut léger, du reste, et auquel l'art dentaire sait à merveille porter remède.

L'autre jour, elle commet l'imprudence d'emmener le petit espiègle chez son dentiste.

Le soir, devant quelques invités :

"Maman, s'écrie Bob tout à coup, montre donc la belle dent que le monsieur t'a mise aujourd'hui !"

Liste des passagers partis par la Normandie.

M. W. H. Kane, Mme W. H. Kane, Mlle Lily Kane et femme de chambre, Mme Anna Zolmer, M. Henri Zolmer, Mme Werk, M. Work, M. Cleland, Mme A. Laporte, Mme Wm. O'Gorman, Mlle O'Gorman, Mlle Jennie O'Gorman, M. A. Arene, M. P. T. Barlow, Mme Wm. Minturn et gouvernante, M. J. H. Janusse, M. Louis Bussell, M. D. M. Bradstreet, Mme D. M. Bradstreet et quatre enfants, M. C. E. Wilbour, Mme C. E. Wilbour, Mlle T. Wilbour, M. Victor Wilbour, M. D. E. Lomenie, M. Max Levy, M. Gabriel Cornillon, M. A. Goupil, Mme A. Goupil et deux enfants, M. E. Chevrier, Mme Otto Schaller, M. A. S. Cachart, M. S. Picard, M. D. E. R. Lucas, M. Jacinto Varona, M. Duglué, M. Boulay, M. C. Pfister, Mlle Estelle Grosjean, M. Goodkind, M. J. H. Smyth, M. Conkling, Mme Elise Vogel, M. Taubid Figerino, M. Andres Carrillo de Albornoz et domestique, Mme Constance Bastien, M. Gavino Grenville, M. Chas. A. Platt, M. Gabriel Mare, M. Ambrosio Carillo, M. F. Carrera, M. S. W. Barthe, Prof. B. F. Ferguson, M. Olivier Kerlagonezo, Mme A. Curry, M. John Corbett, Mme Corne et enfant, Mme Schlatter et enfant, Mlle Leonie Levy, M. Leo. Vogelsanger, M. Emile Wellauer, Mme N. Damman-Weimar, M. le capitaine Riché, Mme Jeontine A. Hardy et enfant, Mlle E. E. Hardy, Mme A. Yorkum, Mme K. Reynolds, Mlle Louise Butters, M. Edward Dejan, Mme C. Ginnechio et un enfant, Mme Zita Cacolani et deux enfants, M. Joyeck.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

M. le général Campenon, ministre de la guerre, de France, vient de rappeler, aux généraux commandant les corps d'armée, de tenir la main à l'exécution rigoureuse des prescriptions de la circulaire qui interdit formellement aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale, d'assister en tenue à aucune manifestation, réunion publique et même privée, ayant un caractère politique ou électoral, ou dont l'accès serait interdit aux officiers de l'armée active.

La circulaire du 1883 a déterminé quelles sont les circonstances dans lesquelles ces officiers peuvent porter l'uniforme.

L'évêque de Nîmes, France, a adressé, dernièrement, au clergé et aux fidèles de son diocèse une instruction pastorale sur les combats et les courses de taureaux.

Voici, d'après le *Midi*, le texte des dispositions dont il fait suivre son mandement en matière de conclusion :

I.—Nous défendons à tous nos diocésains d'assister aux combats de taureaux, déclarant, conformément à la bulle de S. S. Pie V, qu'ils commettraient une faute grave s'ils enfreignaient notre défense.

II.—Nous blâmons sans détour les courses qui sont en usage dans quelques paroisses ; elles ont leur danger et pour les animaux et pour les hommes ; elles excitent une curiosité malsaine ; elles perpétuent de mauvaises habitudes ; et, si nous n'allons pas jusqu'à les interdire en les qualifiant de péché, nous faisons des vœux ardents pour qu'elles disparaissent de nos mœurs. L'autorité civile, qui l'a souvent essayé, rendrait un vrai service au département du Gard le jour où elle aurait la force de les abolir et surtout le courage de persévérer dans ses arrêts.

III.—Nous faisons aux journaux catholiques de notre diocèse la défense formelle de prêter aux combats de taureaux leur publicité et leur réclame. Ils doivent élever la voix, c'est pour les condamner hautement. Qu'on ne s'excuse point en disant que ce sont des annonces payées, ce ne serait pas la une excuse, mais l'aggravation d'une faute. L'Eglise ne se sent ni honorée ni soutenue dans des feuilles publiques où l'on intercale, entre le récit d'un pèlerinage et l'annonce d'une messe en musique, l'éloge d'un théâtre qu'elle condamne ou d'un combat qu'elle abhorre.

Un mot de médecin :

—Docteur, demandait-on à Purgeraide, croyez-vous à l'efficacité des eaux de Blagueville ?

—Oui, madame.....

—Et pourquoi n'y êtes-vous pas, vous qui vous plaignez toujours de vos rhumatismes ?

—Madame, parce que les pâtissiers ne mangent jamais de gâteaux.

A la veille de faire un long voyage, M. X.... écrit à l'un de ses amis, qu'il avait perdu de vue depuis longtemps, pour lui demander si, en son absence, il voudrait bien se charger de ses deux enfants.

—Quel âge ont-ils ? demanda l'ami par dépêche.

—Dix-huit ans à eux deux, répond M. X.....

—Envoie, je les attends.

Les deux enfants arrivent. Ils avaient bien dix-huit ans à eux deux ; mais l'un avait dix-sept ans et demi, et l'autre était un bébé de six mois, excorté de sa nourrice !

Deux amis causaient ensemble, lorsque leur attention fut attirée d'un côté où les regards des passants s'étaient fixés.

—Tiens, fait l'un d'eux, qu'est-ce qu'il y a donc, là-bas ?

—C'est un convoi, répond l'autre.

—Dis plutôt, reprend le premier, un qu'on ne verra plus !!

Deux cuirassiers sont assis à une table de café.

—Garçon, de l'eau ! fait le premier.

—De l'eau ? répète le second stupéfait, pourquoi faire ?

—Pour boire.

—Si on a idée de ça !.... de l'eau.... Quand tu en as seulement dans tes bottes, ça l'enrhume.... Juge de ce que ça doit faire dans l'estomac.

Une vieille coquette minaudant avec prétention :

—Voyons.... là, franchement !... quel âge me donnez-vous ?

—Aucun, chère dame.

—Aucun !.... pourquoi ?

—Parce que vous ne vouduriez pas le prendre !

Le comte de Grothe-Deven, officier de réserve du régiment des dragons de Mecklembourg, Prusse, qui avait signé, avec plusieurs nobles du Mecklembourg, une déclaration protestant contre l'exclusion du duc de Cumberland, du trône de Brunswick, a été condamné par le conseil de guerre à treize mois de forteresse et renvoyé du service.

Le chargement du steamer français *Le-Châtelier*, entré, le 31 août, au Havre, venant de la Nouvelle-Orléans, comprenait un troupeau de 200 moutons vivants.

Un article de la *Berg-Zeitung* nous apprend que depuis dix ans, les prix des métaux ont très notablement diminué : l'or excepté, qui en 1875 valait 3,480 fr. le kilog ; aujourd'hui, 2,492 fr.

L'iridium était en 1875, le métal le plus cher, et se vendait 3,880 fr. le kilog ; aujourd'hui, on le fournit pour 2,500 fr. Le platine ne coûte plus que 1,188 fr. le kilog, au lieu de 1,408, il y a dix ans. Le prix du kilog, d'argent a baissé de 52 fr. ; il n'est plus que de 176 fr. ; celui de l'aluminium est resté stationnaire, à 100 fr. le kilog.

La remise aux militaires français sous les drapeaux des médailles commémoratives décernées à tous les soldats ayant pris part à l'expédition du Tonkin, ne commencera qu'au mois de septembre courant, la fabrication totale de ces médailles, et la préparation des brevets exigeant certains délais. Quant à l'envoi de ces médailles par les consuls d'administration aux militaires rentrés dans leurs foyers, il ne pourra pas s'effectuer avant le 1er octobre.

Le ministre du commerce de France a demandé, au comité consultatif d'hygiène, un rapport sur les prescriptions qu'il conviendrait d'appliquer dans les usines, chantiers, ateliers industriels, pour en écarter toute cause qui rendrait le travail insalubre. Le Comité devait, en même temps, rechercher les moyens de constituer ce qu'on appelle la sécurité du travail, en limitant le plus possible les risques d'accidents. Il a, en conséquence, formulé un projet de loi et un règlement administratif astreignant tous les chefs de travail public à l'observation de nombreuses règles relatives à la propreté, l'aération, l'éclairage, la ventilation, l'expulsion des résidus infectieux. Le règlement prescrit aussi des mesures, pour préserver la vie des ouvriers exposés au contact des moteurs mécaniques.

La mise en application de ces dispositions serait surveillée par des inspecteurs spéciaux, et les chefs d'entreprises qui refuseraient de s'y soumettre seraient passibles de peines graduées. Le gouvernement présentera, certainement, ce projet à la nouvelle Chambre.

Calino, domestique, a un bon maître, et, de son côté, il se montre pour lui plein de prévenances.

Passant place de la Bourse, en compagnie d'un camarade, il relève très exactement l'heure à l'horloge du monument.

—Que fais-tu là ? demanda l'ami. Tu n'as pas de montre.

—Et mon maître, répond Calino, qui fait souvent un très grand détour pour venir régler la sienne ici ! Il sera enchanté quand je lui donnerai l'heure de la Bourse en rentrant !

Terribles, les coquilles !

Dans la profession de foi qu'a déjà publiée un candidat aux futures élections dans un journal de son département, chacun a pu lire :

"Mon but, en entrant à la chambre, sera *d'empocher*, autant que je pourrai, les folles dépenses !"

Il avait probablement voulu dire : *d'empêcher*.

Le prince Alexandre s'est rendu à Philippopolis et a nommé M. Stransky commissaire.

M. Stransky est maintenant président du gouvernement provisoire de la Roumélie.

Le comte Muri.

Havane, 19 septembre—Le comte Muri, président du parti de l'Union Constitutionnelle, a offert au gouverneur général l'argent nécessaire pour achever immédiatement les défenses du port de la Havane.

Le Gouverneur-Général s'accepté l'offre et donné l'ordre de faire une évaluation de ce que coûteraient les dits travaux.

WASHINGTON.

Mesures préventives.

Washington, 19 septembre — Afin qu'aucune précaution ne soit négligée pour empêcher l'introduction de la petite vérole des ports canadiens dans les Etats-Unis, le département de la trésorerie a lancé des instructions spéciales aux officiers commandant les côtres du revenu.

Ceux-ci sont requis d'établir des signaux avec tous les navires arrivant des ports infectés, et d'empêcher le débarquement aux Etats-Unis, de tous ceux qui n'exhiberont pas une patente nette de santé.

Le Ministre Américain Hall.

Washington D. C., 19 septembre—Le Ministre des Etats-Unis, M. Hall, télégraphie de Guatemala au département d'Etat, qu'une révolution a éclaté en cet endroit et que l'état de siège a été proclamé.

Des officiers militaires marquants ont été arrêtés et deux ex-ministres seront exilés.

On croit que le mouvement insur